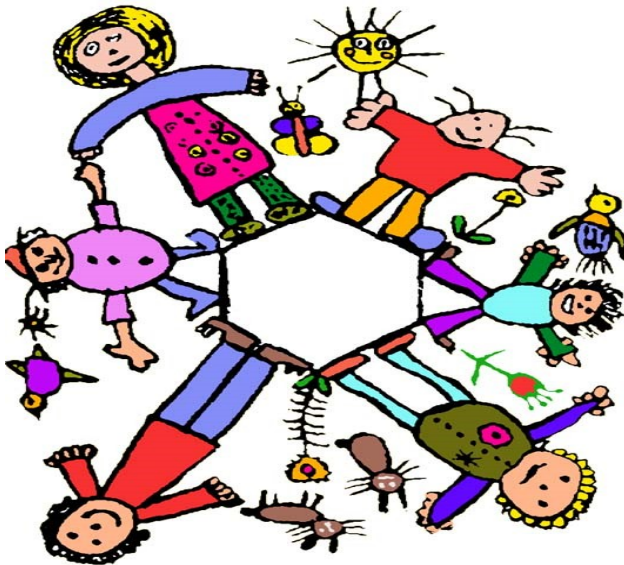


# **Projet pédagogique des accueils collectifs à caractère éducatif pour mineurs associés au groupe scolaire du Pigné**

**ANNÉE SCOLAIRE 2011 - 2012**



## **Préambule**

**Ces accueils de loisirs permettent à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et offrent à l'enfant un nouvel espace de vie et lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.**

**Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.**

**L'enfant doit être au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire, se repérer, en le responsabilisant au sein de son école.**

**L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant: école, famille, intervenants extérieurs.**

**Le projet pédagogique constitue une réflexion collective qui définit des objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre durant l'année scolaire.**

**Ce projet est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux actions proposées.**

# **ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION**

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on vous accorde. (élus, équipe de direction et parents)

## **le directeur adjoint**

Il travaille **en partenariat** avec le directeur, il le seconde dans son action.

Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.

Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :

De socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre à l'accueil de loisirs.

De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoir faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.

D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.

## **L'animateur**

### ***Auprès des enfants***

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.

Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.

Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.

Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.

Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.

Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

Il fait part aux responsables des problèmes survenus au cours de la journée.

Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

### ***Avec ses collègues***

Il respecte ses collègues.

Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.

Il participe aux réunions de préparation.

Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Il respecte le travail de l'autre. ( prestataires de service, personnel de service, etc...)

### ***Avec les parents***

Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

### ***Rappel***

Respecter les horaires.

Porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique d'activités de plein air.

L'utilisation du portable est interdite pendant les heures de travail.

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'école. (intérieur et extérieur).

## **Modalités de fonctionnement de l'équipe**

➤ Mise en place d'une réunion par semaine le vendredi à 13h45 et à 15h. Ces réunions pourront avoir lieu soit uniquement avec une équipe, soit avec les deux équipes (maternelle et élémentaire).

Elles servent aussi bien à préparer des projets ou des grands jeux qu'à donner son avis sur l'organisation ou faire part d'éventuels problèmes rencontrés.

Un compte rendu écrit de chaque réunion sera mis à la disposition de l'équipe d'animation.

➤ Mise en place d'évaluations individuelles (3 fois par année scolaire en novembre, en février et en mai/juin). Ce sont des temps de rencontres et d'échanges entre l'équipe de direction et l'animateur, afin de faire un bilan de son intervention.

➤ Rencontre et Temps de régulation entre l'école, les familles et l'équipe d'animation autour des projets d'enfants.

➤ Mise en place d'un suivi de formation pour les stagiaires BAFA suivant un protocole défini par un groupe de travail départemental initié par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

## **L'EVALUATION**

**Il convient tout d'abord de préciser la signification du mot évaluation : c'est la mesure de l'écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé en tenant compte des moyens mis en œuvre, elle a lieu tout au long du projet (avant, pendant et après). Elle permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.**

Tout au long de l'année, l'équipe aura donc à évaluer ses actions en tenant compte de différents points :

**L'efficacité** : Les objectifs sont ils atteints ? Quelles ont été les difficultés rencontrées, les facteurs de réussite ? Les actions satisfont elles les enfants ? Les actions ont elles un impact, sur le public visé, sur les comportements individuels et sociaux ?

**L'efficience** : Les effets obtenus sont ils à la hauteur des moyens humains ou matériels engagés ?

**La cohérence** : Les différentes actions ont elles un lien entre elles ? Sont elles en adéquation avec les objectifs fixés dans le projet pédagogique ?

**La conformité** : Les actions respectent elles les textes réglementaires et les usages locaux ?

# ACCUEIL DE LOISIRS

## ASSOCIE A L'ECOLE MATERNELLE DU PIGNE

### **Jours et heures d'ouverture:**

Du lundi au vendredi de 7h45 à 8h15 ; de 11h30 à 13h35 et de 16h45 à 18h30  
Du 5 septembre 2011 au 5 juillet 2012.

### **Public accueilli:**

Cette structure accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle du Pigné.

### **Effectifs:**

Jusqu'à 70 enfants.

### **Équipe d'animation:**

1 directrice titulaire du BEATEP

1 directeur adjoint

6 animateurs

*Personnel en entretien et restauration : 3 personnes*

### **Journée type**

#### **De 7h45 à 8h20 :**

Accueil des enfants: mise en place de divers coins de jeux (dessin, lecture, jeux de construction, ...)

L'adjointe pédagogique est chargée de noter les enfants au fur et à mesure de leur arrivée.

#### **De 11h30 à 13h35 :**

Chaque animateur fait l'appel dans la classe dont il est référent et accompagne les enfants au restaurant scolaire pour prendre le repas.

Après le repas

Sieste pour les petits :

3 animatrices.

Temps repos pour les moyens:

2 animatrices.

Temps de jeux calmes pour les grands:

2 animatrices.

#### **De 16h45 à 18h30 :**

Chaque animateur fait l'appel dans la classe dont il est référent.

Certains animateurs mettent en place des ateliers permanents, d'autres proposent des jeux et activités ou mettent en place des coins de jeux.

L'adjointe pédagogique est chargée de noter les enfants au fur et à mesure de leur départ.

## L'aménagement des espaces

Les espaces aménagés doivent permettre à l'enfant de se sentir bien, de s'approprier le lieu. Ils lui permettent également d'acquérir très vite des repères indispensables pour toute l'année. Le milieu dans lequel évolue l'enfant doit être source de projets.

### La salle d'activités

Cette salle est également utilisée par le RASED et par les enseignants de façon ponctuelle. Elle doit être aménagée pour les activités manuelles, peinture, dessin, poterie... Elle peut être utilisée pour des petits jeux les jours de pluie.

### La salle polyvalente

Ce lieu est mis à disposition le matin, le midi et le soir. Elle sert pour la mise en place de jeux avec les enfants (jeux collectifs, musicaux ...) ainsi que des coins de jeux aménagés (dinettes, poupées, jeux de construction...). Elle sert également de salle pour le temps repos des moyens et doit être aménagée en fonction.

### La salle d'accueil

Elle peut être utilisée pour la mise en place d'activités diverses ainsi que de jeux collectifs.

### Le restaurant scolaire

Ce lieu est utilisé uniquement lors de la prise des repas et ne peut en aucun cas servir de salle d'activités.

### A l'extérieur

Les jours de beau temps, les enfants peuvent utiliser la cour de l'école maternelle (toboggan, bac à sable, vélos...)

Les animateurs peuvent également accompagner les enfants sur les stades ou l'aire de jeux qui se trouvent à proximité de l'école.

### La salle de spectacle (Atelier 81)

Elle peut être utilisée tous les midis pour des activités d'expression corporelle. (danse, théâtre, jeux musicaux...)

# **L'ENFANT**

## **SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT**

### **La sécurité physique:**

Les enfants ne devront jamais être laissés seul, sans la surveillance d'un animateur.

L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation , un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans.

Pendant les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants. (scie, cutters)

En promenade à l'extérieur de l'école, l'animateur sera très vigilant en bord de route. (Cf Code de la route)

Pour certaines activités notamment à caractère sportif, l'animateur devra en lien avec la directrice de la structure consulter les textes réglementant ces activités.

Pour les jeux collectifs et les jeux sportifs, l'animateur veillera à adapter le jeu à l'âge et aux capacités des enfants.(importance de la préparation)

### **La sécurité affective:**

L'animateur devra toujours être disponible et à l'écoute des enfants.

L'enfant devra être considéré comme un individu à part entière à l'intérieur d'un groupe.

L'animateur devra être attentif à l'état de l'enfant; fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi,...

## **RESPECT DU RYTHME DE VIE DE L'ENFANT**

### **Temps repas**

Le temps repas est une activité à part entière.

➤Éducation nutritionnelle: découverte des goûts, l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger.

➤Apprentissage: apprendre à se servir des couverts, à se servir seul.

➤En fin de repas, les animateurs amèneront les enfants à faire le calme afin de favoriser le départ au temps repos et à la sieste.

### **Temps repos après le repas**

#### **Pour les petits**

Une sieste est mise en place:

Les animateurs prendront les enfants en petit groupe à la sortie du restaurant scolaire. préparation au sommeil à l'aide de musiques ou d'histoires...

#### **Pour les Moyens**

Un temps repos d'une demi heure environ sera mis en place.

#### **Pour les Grands**

Les animateurs mettront en place des activités et jeux calmes.

En dehors de ces temps formels, les animateurs seront vigilant concernant l'état de fatigue des enfants et pourront mettre en place des temps calmes si cela est nécessaire. (à l'approche des vacances ou en fin de trimestre par exemple.)

# LES PROJETS D'ANIMATION

## PERSONNALITE, CREATIVITE, IMAGINAIRE

L'animateur mettra en place des coins d'activités permanents (dessin, kapla, légo,...) où l'enfant pourra jouer seul. En parallèle, il organisera des activités diverses: jeux collectifs, activités à caractère artistique, culturel...L'enfant pourra choisir ses activités.

### **Certains animateurs mettent en place des ateliers permanents:**

#### Atelier poésie

Initier les enfants à la poésie, combiner les sonorités, les rythmes.

A travers diverses activités manuelles sur le thème de la féerie, les enfants seront amenés par l'animatrice à dire ce qu'ils voient, ce qu'ils ressentent pendant l'atelier.

Dans un second temps, l'animatrice consignera dans un poémier tout ce que les enfants auront réussi à verbaliser sur les diverses thématiques abordées lors des activités.

#### Atelier peinture

Découverte de l'art abstrait sur le thème des 4 éléments.

Les enfants pourront cette année réaliser des œuvres à l'aide de différentes techniques:

peinture au couteau

peinture à médium fibre

peinture pâte structurée sablée

peinture à la spatule...

#### Atelier Récup'land

Réalisation d'activités manuelles avec uniquement des matériaux de récupération.

## MOTRICITE, EXPRESSION CORPORELLE

L'animateur mettra en place des jeux collectifs, des jeux musicaux, des activités d'expression corporelle...

### **Certains animateurs mettent en place des ateliers permanents:**

#### Atelier Yoga

Une fois par semaine après le repas, un atelier de relaxation et de découverte du yoga sera proposé aux enfants de moyenne et grande section.

#### Atelier danse

Une fois par semaine, cet atelier sera proposé aux enfants sur le thème des 5 continents. Des notions de rythme, de positionnement dans l'espace seront abordés lors des diverses séances. Cette activité pourra se faire avec des enfants différents à chaque séance ou bien avec un groupe d'enfant fixe.

# ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE ELEMENTAIRE DU PIGNE

## **Jours et heures d'ouverture:**

Du lundi au vendredi de 7h45 à 8h15 ; de 11h30 à 13h35 et de 16h45 à 18h30.  
Du 5 septembre 2011 au 5 juillet 2012.

## **Public accueilli:**

Cette structure accueille les enfants scolarisés à l'école élémentaire du Pigné.

## **Effectifs:**

Jusqu'à 120 enfants.

## **Équipe d'animation:**

1 directrice titulaire du BEATEP

1 directeur adjoint

9 animateurs

*Personnel en entretien et restauration : 3 personnes*

## **Journée type**

### **De 7h30 à 8h20 :**

Ouverture de l'école (classes, salles d'activités, BCD,...), accueil des enfants autour de coins de jeux (jeux de société, livres, dessins).

L'adjointe pédagogique est chargée de noter les enfants au fur et à mesure de leur arrivée.

### **Fonctionnement du midi :**

#### **11h30 : Appel dans les classes :**

Chaque animateur fait l'appel dans la classe dont il est référent et sort avec les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire

#### **11h30 à 13h35 : Temps de repas et d'activités**

##### **Temps de repas**

Le repas est servi en deux services. Une moitié des enfants mange vers 11h45 avec quatre animateurs, l'autre moitié mange vers 12h45.

Les enfants participent au bon déroulement du repas (distribution du sel, des desserts, rangement des assiettes, verres et couverts...).

Certains animateurs sont responsables d'ateliers fixes.

Les autres proposent des jeux et/ou activités ou bien gèrent les coins permanents (jeux de société, informatique, légo, kapla...)

## Fonctionnement du soir :

### **16h45 : Appel dans les classes**

Chaque animateur fait l'appel dans la classe dont il est référent et sort avec les enfants qui sont inscrits à l'Alae.

### **Le lundi et jeudi**

A 17h15 : Certains animateurs sont chargés de l'aide aux devoirs.

Les autres animateurs proposent des jeux et/ou des activités.

D'autres restent sur les coins d'activités.

### **Le mardi et vendredi**

A 17h, certains animateurs mettent en place leurs ateliers permanents.

D'autres proposent des jeux et/ou des activités.

D'autres restent sur les coins d'activités.

L'adjointe pédagogique est chargée de noter les enfants au fur et à mesure de leur départ.

## L'aménagement des espaces

Les espaces aménagés doivent permettre à l'enfant de se sentir bien, de s'approprier le lieu. Ils lui permettent également d'acquérir très vite des repères indispensables pour toute l'année.

Le milieu dans lequel évolue l'enfant doit être source de projets.

### **La salle d'activités**

Cette salle est également utilisée par le RASED et par les enseignants de façon ponctuelle.

Elle doit être aménagée pour les activités manuelles, peinture, dessin, poterie...

### **La BCD**

Cette salle contient du matériel informatique qui est utilisé par les enfants de l'Alae.

Elle sert également pour des jeux calmes, jeux de société, coin lecture...

### **La salle RASED**

Cette salle peut être utilisée pour des activités diverses non salissantes.

### **Les salles de classes**

Les salles de classe ne peuvent pas être utilisées, à l'exception de trois classes pour l'aide aux devoirs.

### **A l'extérieur**

Les jours de beau temps, les enfants peuvent utiliser la cour de l'école élémentaire

(toboggan, terrain de basket, de foot, de volley, marelle et autres jeux)

Les animateurs peuvent également accompagner les enfants sur les stades ou l'aire de jeux qui se trouvent à proximité de l'école.

### **La salle de spectacle (Atelier 81)**

Elle peut être utilisée tous les midis pour des activités d'expression corporelle.(danse, théâtre, jeux musicaux...)

### **Le restaurant scolaire**

Ce lieu est utilisé uniquement lors de la prise des repas et ne peut en aucun cas servir de salle d'activités.

# **L'ENFANT**

## **SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT**

### **La sécurité physique:**

Les enfants ne devront jamais être laissés seul, sans la surveillance d'un animateur.

L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation, un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Pendant les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants. (scie, cutters)

En promenade à l'extérieur de l'école, l'animateur sera très vigilant en bord de route. (Cf Code route)

Pour certaines activités notamment à caractère sportif, l'animateur devra en lien avec la directrice de la structure consulter les textes réglementant ces activités.

Pour les jeux collectifs et les jeux sportifs, l'animateur veillera à adapter le jeu à l'âge et aux capacités des enfants.(importance de la préparation)

### **La sécurité affective:**

L'animateur devra être toujours disponible et à l'écoute des enfants.

L'enfant devra être considéré comme un individu à part entière à l'intérieur d'un groupe.

L'animateur devra être attentif à l'état de l'enfant: fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi,...

## **RESPECT DU RYTHME DE VIE DE L'ENFANT**

L'animateur devra organiser des activités et des jeux en adéquation avec la journée de l'enfant à l'école. Ainsi, on n'organisera pas de jeux sportifs si les enfants ont eu sport ou une sortie dans la journée...

Entre 11h30 et 13h35, l'animateur veillera à alterner les temps de jeux et des temps plus calmes afin de laisser les enfants en classe l'après midi dans un état général favorable à l'écoute et l'apprentissage.

L'animateur sera attentif à l'état de fatigue des enfants et mettra en place des jeux et activités plus calmes si nécessaire.

### **Temps repas**

Le temps repas est une activité à part entière.

Les animateurs accompagneront les enfants en petit groupe jusqu'au restaurant scolaire.

Éducation nutritionnelle: découverte des goûts, l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger.

Autonomie: apprendre à se servir seul, à aller chercher l'eau et le pain, à débarrasser le couvert.

Avant le dessert, les animateurs amèneront les enfants à faire le calme.

**L'animateur a un rôle très important à table, il est un « exemple » pour les enfants.**

# LES PROJETS D'ANIMATION

## PERSONNALITE, CREATIVITE, IMAGINAIRE, MOTRICITE

L'animateur mettra en place des coins d'activités permanents (dessin, kapla, légo,...) où l'enfant pourra jouer seul. En parallèle, il organisera des activités diverses: jeux collectifs, activités à caractère artistique, culturel...

L'enfant pourra choisir ses activités.

### **Certains animateurs mettent en place des ateliers permanents:**

#### Atelier loisirs créatifs

Cet atelier a lieu chaque année.

Le thème choisi est le modelage. Chaque semaine un groupe d'enfants pourra y participer et découvrir diverses techniques de modelage: argile, pâte auto durcissante, pâte fimo...

#### Atelier perles

Une fois par semaine.

Développer la motricité fine, acquérir de la dextérité.

#### Atelier roller

Développer des notions d'équilibre, d'entraide

#### Atelier magie

Apprendre des tours de magie aux enfants: développer l'habileté, la précision, la patience et la persévérance...

Une présentation des tours de magie pourra être faite par les enfants.

## LA FETE DE L'ECOLE

L'équipe d'animation aura à cœur cette année de travailler ensemble à la préparation du **spectacle de la fête de l'école sur le thème des 5 continents.**

**Développer la créativité, l'imaginaire des enfants.**

**Développer des notions d'entraide, de coopération, de travail vers un même but entre les enfants (maternelle et primaire), entre les membres de l'équipe d'animation.**

Pour cela, divers ateliers seront mis en place:

#### Un atelier mode et couture:

Réalisation des costumes

#### Des ateliers danse:

- HIP HOP
- Danses diverses sur des thèmes et des musiques de pays différents (Inde, Afrique, Pays du Maghreb, Irlande...)

#### Un atelier théâtre

Réalisation de scènettes qui serviront de fil conducteur au spectacle

## EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

### Historique:

En 2005/2006, sensibilisation au tri des déchets, mise en place de bacs de recyclage dans toutes les salles de l'école. Réalisation d'activités manuelles avec du matériel de récupération.

En 2006/2007, travail sur le thème de l'eau, réalisation d'une maquette pour expliquer aux enfants d'où vient l'eau que nous consommons, réalisation d'un jardin économe en eau, installation de récupérateurs d'eau de pluie.

En 2007/2008, travail sur le thème de l'alimentation.  
Spectacle commun école et Alae, réalisation d'un jardin potager.

En 2008/2009, sensibilisation à la consommation d'énergie et aux énergies nouvelles.

Grâce à tous ces projets, l'école a obtenu le label « **Eco école** ».

### Continuité du travail réalisé depuis 2005

Réalisation d'un jardin aquatique.

Tri des déchets.

Travail avec des matériaux de récupération.

## TRANSVERSALITE ENTRE LES ALAE DE LA COMMUNE

### Objectifs:

Favoriser les rencontres et les échanges entre les enfants des différentes écoles de la commune.

Développer le travail en commun et l'échange de savoirs entre les animateurs des différentes structures.

### Moyens:

#### **Travail en commun autour du thème de Noël**

Participation à l'organisation du marché de Noël de la commune: décoration, dessins, banderoles...

**Atelier audio visuel:** en commun avec un autre Alae de la ville.

**Mise en place de rencontres à caractère sportif.**

# **DECLOISONNEMENT MATERNELLE ET ELEMENTAIRE**

## **Objectifs:**

Permettre aux enfants de grande section de maternelle de prendre connaissance avec les locaux, avec les animateurs, avec les enfants de l'école élémentaire.

Développer des notions d'échange et d'entraide entre petits et grands.

Favoriser le travail en commun des animateurs des deux structures.

## **Moyens:**

### **Mise en place d'ateliers communs qui se dérouleront toute l'année.**

Ces ateliers se dérouleront une fois par semaine avec des groupes d'enfants de la maternelle et du primaire accompagnés d'un animateur de chaque structure.

#### **Atelier théâtre**

**Atelier informatique:** découverte de l'outil internet, de logiciel de peinture, de retouches, d'écriture...

#### **Atelier cuisine/pâtisserie**

#### **Jeux collectifs**

**Organisation d'un carnaval en commun:** décoration d'un char, fabrication de M Carnaval, défilé dans les rues du quartier...

### **Préparation en commun du spectacle de la fête des écoles.**

